

Se donner les outils pour réussir la transition

Mémoire déposé au Gouvernement du Québec dans le cadre de
l'élaboration du Plan d'électrification et de changements
climatiques (PECC)

Hélène Crevier
Marie-Jacques Samson

Pour le mouvement citoyen Alerte Pétrole Rive-sud
14 octobre 2019

Qui sommes-nous ?

Alerte Pétrole Rive-sud (APRS) est un mouvement citoyen dont la mission vise à *sensibiliser le public sur les impacts climatiques de l'industrie pétrolière et gazière et sur les risques reliés au transport de ces produits sur nos milieux de vie*; toutefois, depuis plus d'un an et compte tenu de l'urgence climatique qui s'impose de plus en plus, notre mouvement citoyen se centre sur des actions citoyennes en lien avec la préservation du climat. Notre région d'action est la rive-sud de Montréal.

Les auteures de ce texte sont des membres du comité de coordination d'APRS.

Introduction

Nous sommes heureuses que le gouvernement du Québec inscrive les changements climatiques à son programme. L'urgence climatique n'est plus à démontrer : que ce soit les rapports successifs du GIEC, les interventions multiples du secrétaire d'état à l'ONU, ou encore les scientifiques qui prennent la parole et la rue, tout ce qui est sérieux et bien documenté en matière climatique le dit : il faut baisser notre production de gaz à effet de serres (GES) rapidement. Notre objectif ne doit pas dépasser une hausse de 1,5 degré Celsius d'ici 2050.

De son côté, la population est de plus en plus sensible à la question climatique : la participation citoyenne importante et exemplaire du 27 septembre dernier (500,000 manifestants à Montréal seulement) ou l'engagement de plus de 280,000 citoyens et citoyennes qui ont signé le Pacte pour la transition le confirment. D'ailleurs, la sensibilité de la population ne fait que croître au fil des années et atteint maintenant toutes les couches de la société.

Une condition essentielle : une Loi climat et un plan sérieux

Étant donné l'importance du problème climatique, et son urgence, nous croyons que la seule façon de relever le défi est de s'y attaquer avec vigueur. Nous devons nous appuyer sur une Loi climat et un plan d'action définis en fonction des impératifs climatiques et qui reposent sur la science. Une évaluation de ce plan et des activités réalisées doivent être faites et le gouvernement doit en rendre compte à la population périodiquement.

Il s'agit d'un combat où tous les ministères, toutes les organisations, les citoyens et citoyennes, les entreprises et les maisons d'enseignement doivent être mis à contribution.

Nous ne trouvons ni cette force, ni cette volonté, ni cette ampleur dans le document de consultation présentant les jalons des Travaux d'élaboration du plan d'électrification et de changements climatiques.

L'électrification : les projets développés doivent être conséquents à la situation d'urgence que nous vivons

Le Québec tente présentement d'ouvrir la porte aux gaz de l'ouest avec le développement possible du projet GNL, projet en 3 volets comprenant un pipeline, une usine de gaz naturel liquéfié et un terminal maritime pour l'exportation.

Nous nous opposons à ce projet :

- Il favoriserait la production quotidienne de gaz équivalent à 2,6 fois la consommation quotidienne du Québec.
- Les émissions de GES engendrées de la sortie de son extraction jusqu'à l'usine de liquéfaction serait de 7,8 millions de tonnes de GES annuellement et seraient comparables au total des réductions d'émissions de GES au Québec depuis 1990.
- Une bonne partie du gaz qui circulerait dans le gazoduc serait du gaz de schiste dont l'impact est encore bien pire que celui du gaz, tel que le démontre le [collectif scientifique sur la question du gaz de schiste](#). Le gaz produit n'est pas, selon les meilleures données scientifiques, moins polluant que les combustibles fossiles lorsqu'on tient compte des émanations de méthane dégagées depuis son extraction jusqu'à sa combustion. Rappelons que le méthane libéré est 84 fois plus puissant que le CO2 sur une période de 20 ans.
- Contrairement à ce que les promoteurs et le gouvernement québécois laissent croire, il est faux de prétendre que des économies de GES seraient réalisées puisque le gaz exporté remplacerait des combustibles plus polluants : rien n'est assuré dans ce domaine car nous n'avons aucun contrôle en cette matière. Il est même possible que cette production remplace des énergies vertes !
- La biodiversité notamment le béluga, serait menacée par la circulation importante des gigantesques méthaniers dans le fleuve et l'industrie touristique pourrait aussi pâtir de ce développement.

Les projets développés doivent toujours être conséquents à la situation d'urgence climatique que nous vivons et la Loi climat devra y veiller. Le projet GNL ne pourrait passer l'analyse de la Loi Climat. Il serait préférable d'investir dans des projets d'énergie basé sur l'électricité.

Il en est de même du projet du 3^e lien dans la région de Québec. Toutes les études sérieuses démontrent qu'il ferait augmenter le parc automobile augmentant le bilan de GES. De plus, il mènerait inévitablement à des embouteillages d'ici 10-15 ans.

L'éducation : une force et un passage obligé

Les citoyens et citoyennes ne saisissent pas toujours l'ampleur des menaces que représentent les changements climatiques. La Loi climat doit aussi comprendre un volet éducation afin que la population dans son ensemble soit informée sur les changements climatiques. Cela permettra d'accepter les contraintes qui fatalement nous seront imposées.

La Loi climat doit aussi mettre l'emphase sur le système d'éducation afin d'intégrer dans le curriculum régulier des étudiants et étudiantes de tous les paliers d'enseignement, les notions scientifiques sur le changement climatique (alphabétisation climatique) ainsi que les notions d'éthique et de responsabilité sociale reliées à cette grave question. Les maisons d'enseignement doivent encourager les étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire à collaborer à inventer des solutions pour l'avenir. Le support à la recherche et le réseautage entre établissements doivent aussi être encouragés.

Enfin, tous les membres du gouvernement incluant le palier municipal, ainsi que des secteurs publics et parapublics doivent aussi recevoir une formation de base (alphabétisation climatique) préparée par des scientifiques ainsi qu'une sensibilisation aux notions d'éthique et de responsabilité sociale, reliées au changement climatique, quel que soit leur secteur d'activités. Il en est de même pour les entreprises et les chambres de commerce.

Sur le plan de la communication, nous demandons que le gouvernement rende compte à intervalles rapprochés des objectifs atteints, du plan d'action, des succès et difficultés rencontrés, et ce afin que la population puisse mesurer non seulement l'évolution de la situation mais aussi le sérieux des démarches.

Développer des communautés résilientes

Les collectivités résilientes forment le cœur de la transition. Lorsqu'elles parviennent à reconnaître l'urgence climatique et la crise écologique et qu'elles se mobilisent pour se réapproprier leurs milieux de vie, elles arrivent à inventer des solutions adaptées à leur quotidien, respectueuses de leur environnement et des capacités restreintes de la planète. Ces collectivités considèrent que la nature et ses ressources sont inestimables et elles s'emploient à retrouver leur équilibre pour une société plus simple, plus conviviale et plus solidaire. Elles se réapproprient leurs modes de vie, stimulent l'entrepreneuriat, verdissent et humanisent leur économie et apprennent à réduire leur consommation d'énergie ainsi qu'à s'affranchir des énergies fossiles et à développer leur autosuffisance. Ces collectivités sont résilientes puisqu'elles prennent en main collectivement et démocratiquement leurs choix de société, d'économie et d'environnement tout en se donnant la capacité d'anticiper les chocs et le stress liés aux changements climatiques. Ces collectivités s'inspirent des cultures autochtones, en formant un tout, dans le respect des territoires et des milieux naturels et ses actions sont guidées en fonction du bien-être des prochaines générations. Elles favorisent une culture de solidarité et de rassemblement entre citoyens en prenant soin de ne laisser personne derrière. Si ces collectivités sont soutenues par des politiques provinciales favorables et par des choix individuels pertinents, elles réussiront à assurer le changement social indispensable à une saine transition. Nous demandons donc que le gouvernement du Québec soutienne la résilience des collectivités en finançant l'établissement et la mise en œuvre de plans de résilience et qu'il s'engage dans une vaste Stratégie nationale d'éducation à l'écocitoyenneté afin de favoriser la transition vers une société plus juste et viable.

Conclusion et recommandations

En somme, pour réussir la transition, nous avons besoin d'une Loi climat qui s'impose à tous les projets, assortie d'un plan d'action efficace pour lequel la population doit être partie prenante et où l'éducation est une composante essentielle pour son application et sa réussite.

Nos recommandations sont les suivantes :

- Nous demandons que le gouvernement prenne immédiatement à bras le corps la question climatique et engage les citoyens et citoyennes dans ce mouvement;
- Nous demandons le dépôt d'une *Loi climat* obligeant la mise en œuvre coordonnée d'un plan climat;
- Nous demandons que tous les projets passent par le filtre de cette loi. À cet effet, les projets GNL et du 3^e lien à Québec sont inacceptables parce qu'ils ne représentent pas une solution à l'urgence climatique et ne feraient qu'aggraver la situation;
- Nous demandons également que le gouvernement mette en place un vaste *Programme d'éducation sur l'urgence climatique* s'adressant à toute la population, organismes et entreprises, ainsi qu'aux élus et élues et fonctionnaires des paliers provincial et municipal;
- Nous demandons que le gouvernement informe la population des avancées du plan d'action lié à la loi climat;
- Nous demandons qu'une *Stratégie nationale d'éducation à l'écocitoyenneté* soit mis en place pour soutenir la résilience des collectivités;
- Nous demandons que le gouvernement soutienne aussi l'émergence des collectivités résilientes par des interventions structurantes en aménagement des territoires et en urbanisme afin de valoriser des infrastructures vertes et optimise celles déjà existantes;
- Nous demandons que le gouvernement reconnaisse les droits des Premières Nations et qu'il favorise la collaboration entre autochtones et allophones;
- Nous demandons que le gouvernement participe à un vaste chantier de sécurité et de souveraineté alimentaire tout en favorisant une réforme agraire;
- Nous demandons finalement que le gouvernement finance les collectivités pour l'établissement et la mise en œuvre de plans de résilience.

Remerciements

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de nous exprimer sur cette importante question.